

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LES FRERES TENEBRES.

(Suite.)

Gaston gagna le parc et chercha un endroit bien touffu. Il pénétra au milieu d'un buisson, regarda encore autour de lui, écouta avec plus de soin, et finit par cacher au plus épais du fourré un objet qu'il tira de son sein.

Puis il reprit sa course vers le château et rentra dans le salon par la porte principale...

M. le baron d'Altenheimer, qui semblait remplir ici l'office de concierge, tant il était fidèle à son poste, eut un léger mouvement de surprise à l'aspect de Gaston. Ce fut l'affaire d'une seconde; après quoi sa longue figure reprit son expression de placidité.

— Monsieur le marquis n'a donc pas entendu mon frère Bénédicte ? dit-il.

— Si fait, répondit Gaston, qui adressa un sourire complimenteur à monsieur; entendu et applaudi.

Monsieur remercia, et le baron ajouta :

— Je n'avais pas vu sortir M. le marquis.

Gaston passa en répondant :

— Un peu d'air frais... on étouffe ici !

— Monsieur le marquis, lui dit la princesse, d'un ton qui voulait être très-sévère, vous avez été absent trente-cinq minutes, montre à la main. Votre conduite est de la dernière inconvenance !

Mais elle ajouta, en le menaçant du doigt :

— Je vous mets en pénitence, si vous ne m'apportez pas une pleine brassée de nouvelles !

— Il ne s'est rien passé ici ? demanda Gaston.

— J'ai le torticolis à force de regarder de tous côtés, répondit la princesse. Le docteur prétend que tout ceci est une superbe mystification. Mais ces dévots de la grande dévotion ne croient à rien, vous savez... Ah ça ! mais, Gaston, nous perdons la tête !

vous m'interrogez, et moi, j'ai la bonhomie de vous répondre : c'est le monde renversé !

Gaston garda le silence.

— Comme vous voilà pâle, reprit sa mère inquiète, vous qui aviez tant de couleurs en rentrant !... Il me faut une explication, Gaston, mon enfant : nous avons entamé notre premier roman, n'est-ce pas ? soyez franc !... Pauvre Emerance !... Parlez, Gaston je le veux. Qu'avez vous fait, depuis que vous êtes sorti du salon ?

— Madame, répliqua le jeune marquis en faisant effort pour secouer sa rêverie, je ne crois pas que ce soit un roman, mais c'est du moins une étrange histoire. Demain, si vous le permettez, je me présenterai à votre lever : j'ai absolument besoin de vous parler.

Il n'y a pas de mot en français pour exprimer la passion que les mères ont de savoir. Il serait injuste, cependant, de donner à ce désir profond et plein de fougue le simple nom de curiosité. Les étonnements de M^{me} la princesse grandissaient. Elle ne retrouvait plus en son fils cet enfant de la veille de qui elle disait : « Quand donc va-t-il s'éveiller, homme ? » L'homme s'était éveillé, et certes en sursaut ! La princesse, complètement dépassée, en était encore à chercher l'enfant et ne savait plus.

Gaston n'en aurait pas été quitte pour si peu si un grand mouvement ne s'était fait dans le salon. Mgr d'Hermopolis se dirigeait vers l'estrade, et une émotion, qui n'avait pas un rapport très-direct avec le sermon qu'il allait faire, s'emparait de l'assistance. On sait que l'apparition des frères Ténèbre était annoncée pour le moment de la quête. Il y avait, dans

le salon de l'archevêque, des curiosités malades, des frayeurs, des désirs, des fièvres, et rien de tout cela, bien assurément, ne regardait les malheureux chrétiens de terre sainte.

La princesse n'eut que le temps de dire, au moment où Mgr d'Hermopolis prenait position sur l'estrade :

— Enfin, me diras-tu au moins qui sont ces gens, les d'Arnheim ?

— Vous le saurez demain, ma mère, répondit Gaston en s'éloignant, et c'est pour cela précisément que j'ai besoin de vous voir.

Les premières paroles de M. Frayssinous commandaient le silence.

Il existe encore beaucoup de gens qui ont personnellement connu l'illustre auteur de la *Défense de la religion*. Tous s'accordent à dire que l'éloquence publique de l'évêque d'Hermopolis se distinguait surtout par la mesure, la modération et l'abondance des preuves, déduites avec le calme souverain de la certitude ; mais ils ajoutent que son éloquence privée était d'un tout autre caractère. Il avait dans le sang les ardeurs méridionales et dans le cœur un vif entraînement vers la charité. Quand il combattait pour arracher l'aumône à l'égoïsme des gens du monde, ce n'était plus un soldat régulier de la grande armée apostolique, c'était un tirailleur armé à la légère, un zouave, s'il nous était permis de commettre volontairement cet anachronisme ; il ne reculait devant rien ; tout bois lui était bon pour faire flèche, et l'on a retenu le mot que prononça M. de Talleyrand, après le sermon prêché chez Mme la duchesse d'Angoulême, en faveur des veuves et des orphelins de la guerre de Grèce : *Il nous a mis sa charité sur la gorge !*

Ici le thème était aussi actuel et encore plus frappant : il s'agissait de ces tristes familles chrétiennes éparpillées en Palestine et gémissant sous la domination turque. Depuis lors, la guerre d'Orient a fait notre éducation à ce sujet, et personne n'ignore les lamentables barbaries qui, dans la postérité, feront ombre aux lumières qui étoient l'histoire de notre siècle ; mais alors une barrière presque infranchissable était entre l'Europe et ces cris d'agonie ; en quelque sorte, on entendait, ce soir, dans le salon du château de Conflans, leur premier et déchirant écho.

M. Frayssinous eut d'abord à lutter contre l'inattention générale, car la fièvre de tous faisait une rude concurrence à sa parole ; mais, au bout de quelques minutes, l'inattention était domptée, et vous eussiez vu bientôt tous ces visages, avides d'entendre, penchés vers un centre commun : l'orateur. Toutes ces plaintes jusqu'alors étouffées, tous ces cris que l'on n'avait jamais écoutés, tous ces gémissements arrachés à la longue et intolérable torture se réunissaient en une seule voix pour éclater comme un bruit formé de mille râles au sein de cette assemblée riche, brillante, heureuse. Le discours ne dura pas longtemps ; quand il fut achevé, il y avait de la sueur à toutes les tempes et des larmes dans tous les yeux.

Mgr d'Hermopolis descendit alors de l'estrade, et l'archevêque de Paris l'embrassa avec effusion avant de lui remettre la vaste bourse en velours rouge qui devait servir à la quête. Dès les premiers pas,

le prélat commença son abondante récolte de pièces d'or et de billets de banque ; puis l'exemple s'en mêla, l'émulation, si vous préférez ce mot ; des philosophes chagrins diraient l'orgueil. L'appareil de Marsh dégage de l'arsenic de cette même terre qui nous donne le froment pour nos pains ; dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, est-il rien ici-bas d'absolument pur ? L'œuvre grande, étant donnée l'éternelle négative qui répond à cette question, l'œuvre sainte est précisément d'amender l'ivraie, de dompter la passion et de la lancer, fougueuse qu'elle est, vers un noble but.

Mme la princesse donna son bracelet. A dater de cet instant, ce fut une pluie de bijoux dans la bourse lourde et gonflée. Colliers, boucles d'oreilles, broches et rangs de perles, allèrent rejoindre le bracelet de la princesse. La charité a aussi ses enchères.

— Monsieur le baron, dit l'évêque d'Hermopolis en arrivant près de la porte d'entrée, je sais que vous vous êtes dépouillé déjà en faveur d'une autre infortune : je me garderai bien de vous rien demander.

M. d'Altenheimer était en train de fabriquer un petit cornet de papier à l'aide d'une enveloppe de lettre. Il y allait de son mieux, mais ses grandes mains maladroites faisaient une triste besogne.

— Donnez, mon cher frère Bénédicte, dit-il gravement, afin de ne point faire attendre Son Excellence.

Monsieur Bénédicte ôta de son doigt le très-beau solitaire qui avait fait l'admiration de l'assemblée et le laissa tomber dans la bourse. C'était un don royal. L'évêque d'Hermopolis saluait et allait passer, lorsque le baron lui dit :

— Veuillez permettre, de grâce, monseigneur ; c'est une habitude très-tyrannique : je voudrais garder seulement quelques prises de tabac...

L'évêque se retourna. M. le baron d'Altenheimer était en train de vider dans le petit canal qu'il venait de fabriquer assez gauchement le contenu de sa splendide tabatière d'or enrichie de diamants, dont chacun était gros comme un pois. Ayant achevé son *transvasement*, il glissa la boîte dans la bourse, en ajoutant avec une parfaite simplicité :

— Je vous demande un million de pardons, monseigneur.

La boîte valait trois ou quatre fois la bague. Cela fit grand effet, surtout le petit cornet et le million de pardons. Plus d'un se demandant si ce royaume de Wurtemberg, qui avait l'honneur de posséder la Forêt-Noire dans ses étroites limites, était décidément l'Eldorado.

MM. d'Altenheimer avaient repris leur attitude paisiblement modeste, et l'évêque d'Hermopolis continuait sa quête qui avait produit une fortune.

— Mlle d'Arnheim pour finir, dit Mgr de Quélen, en faisant grâce à l'orchestre, dont un musicien se se détacha pour aller chercher la virtuose.

Gaston avait à la main son offrande au moment où M. d'Arnheim et sa fille reparaissaient sur l'estrade. Il vit le regard avide du vieillard faire avec rapidité le tour de la salle et s'arrêter, lourd et fixe, sur la porte d'entrée, auprès de laquelle les deux MM. d'Altenheimer étaient seuls. La commotion éprouvée par M. d'Arnheim fut si violente, qu'il

chancela comme un homme qui va tomber à la renverse.

—Eh bien ! marquis dit l'évêque dont la bourse restait tendue vers Gaston depuis plusieurs secondes.

—Eh bien ! Gaston ! répéta la princesse qui l'observait.

—Il a donné une pièce blanche, s'écria-t-elle presque aussitôt après en bondissant sur son fauteuil ; docteur ! il a donné une pièce blanche ! mon fils, à moi ! à la quête du ministre des cultes ! pour les chrétiens de terre sainte ! Il ne se peut pas que Mlle d'Arnheim soit un ancien ecclésiastique. Voyez ! Gaston est fou ! C'est une enchantresse en chair et en os ! Voilà qu'il a vingt-trois ans ! Y a-t-il des affusions d'eau froide dans les bains chauds qui puissent empêcher les jeunes gens de faire des sottises ? J'avais envie qu'il s'éveillât un peu, mais pas tant ! Seigneur, mon Dieu ! le duc a déjà pensé me faire perdre la tête ! Et figurez-vous qu'il ne veut pas entendre parler de sa cousine Emérance ! un parti charmant ! et bien en cour ! et tout...

Elle s'éventait du mieux qu'elle pouvait, mais nous vous l'avouons tout bas, il y avait un sourire sous sa colère.

L'évêque aussi riait en quittant le jeune marquis dont la main venait de laisser tomber trois pièces de de quarante sous dans son aumônière : les seules ! il devinait bien qu'il y avait là méprise.

Mais Gaston ne riait pas : tout son être était dans ses yeux. Je ne sais pas même s'il avait remarqué le regard de timide tendresse que Mlle d'Arnheim avait glissé vers lui en entrant. C'était le père, il ne voyait que le père, dont les cheveux blancs frémissaient sur son grand front pâle. Lentement, lentement, M. d'Arnheim porta sa main droite à son crâne sur lequel ses cinq doigts convulsifs restèrent un instant étendus.

VIII. LA FIN DE LA SOIRÉE.

Les frères Ténèbres, cependant, ne paraissaient point. Les deux prélats, le préfet de police et quelques autres personnages de poids comptaient la quête, dans son salon voisin, dont la porte restait ouverte, tandis que que Mlle d'Arnheim chantait avec accompagnement d'orchestre l'*Ave verum* de Mozart. L'admirable artiste se surpassait elle-même en rendant cette admirable musique. La salle silencieuse était tout oreilles, lorsque soudain chacun éprouva comme un choc violent. M. le baron d'Altenheimer venait d'entr'ouvrir la porte d'entrée et de crier, avec toute l'ampleur de sa basse-taille :

—Attention !

En même temps, il se précipita dans le salon où étaient Messeigneurs.

Par la porte principale entr'ouverte, plusieurs voix répondirent :

—Bien !

Monsieur était déjà à une fenêtre, dont il tourna vivement l'espagnolette.

—Attention partout ! cria-t-il, en se faisant un porte-voix de ses deux mains.

De divers côtés dans le parc, des voix lointaines arrivèrent qui dirent :

—Bien ! — bien ! — bien !...

Pas n'est besoin d'ajouter que l'orchestre et la chanteuse se taisaient.

Il y eut un instant de tumulte inexprimable. Le premier cri de femme en fit naître cent, comme c'est la coutume. Les gens du grand salon s'élançaient dans le petit, les gens du petit revenaient violemment dans le grand. On cherchait, on s'agitait, personne ne voyait rien, mais chacun croyait que d'autres voyaient quelque chose. Au bout de trois minutes, il y avait deux douzaines de dames évanouies.

—Ici ! dans le jardin ! cria une voix au dehors.

On se précipita aux fenêtres.

—Ici, dans l'escalier ! vociféra une autre voix.

On ferma la porte.

Des coups de feu se firent entendre au lointain.

On peut voir alors M. le baron d'Altenheimer qui boutonnait son vaste frac noir. Il avait la tête haute et le regard brillant.

—Je demande bien pardon, dit-il avec calme ; venez, mon frère Bénédicte... Je les aurai ou je mourrai !

Monsieur aussi avait l'air d'un petit héros. Ils gagnèrent tous deux la porte et disparurent au milieu des supplications de ces dames qui les exhortaient à ne se point exposer.

Quand ils furent partis, les bruits divers allèrent s'éloignant, puis se turent. Au bout de trois autres minutes, un silence profond régnait dans le salon du château de Conflans. Personne ne parlait, sauf deux hommes, demi-cachés derrière l'orchestre, et dont l'un employait toute sa force à contenir l'autre.

—Pourquoi m'avez-vous empêché ? ... disait M. d'Arnheim, épuisé par ses efforts.

—Prince, répondit le marquis Gaston de Lorges, je vous donne ma parole d'honneur qu'ils n'échapperont pas.

Les autres sortaient comme d'un sommeil. Chacun se prit à regarder ses voisins. On aurait cru rêver, si les traces de la tempête n'eussent existé de toute parts. En outre, les MM. d'Altenheimer manquaient. On attendit. Personne ne se pressait de parler. Chacun avait en soi une vague appréhension d'avoir été pris pour dupe : il n'y avait plus, en effet, au dehors ni bruits de pas, ni clameurs, ni coups de feu.

L'archevêque, le premier, dit :

—Il y a là dessous quelque chose d'inexplicable.

Le préfet de police ajouta d'un air chagrin :

—Ces conflits entre le ministère de l'intérieur et la préfecture sont d'une énormité !

—Madame la marquise, est-ce que vous avez vu quelque chose ? demanda la princesse à sa voisine.

—Quelque chose, madame ?... Je ne puis dire j'ai vu, non ! J'ai fermé les yeux comme quand on va tirer des coups de fusil au théâtre... mais senti... oh ! je sais bien sûre d'avoir senti un air de brûlé...

—Ma tante, s'écria Mme de Maillé, Léonie a vu un homme tout noir...

—Et moi, dit le docteur, j'ai senti comme un grand corps velu...

Il y eut quelques rires. Peut-être n'eût-il fallu qu'un bon mot de franc calibre pour tourner décidément la chose en plaisanterie, mais le bon mot ne vint pas, et l'évêque d'Hermopolis dit ;

(A Continuer.)

LE TUEUR D'OURS.

(Suite.)

«—Eh bien ! me dit-il, n'y aura-t-il pas moyen d'en avoir la peau ?

«—Ma foi ! murmurai-je, si vous voulez aller la chercher, vous la trouverez un peu détériorée.

«—Ce soir, dit-il, nous ferons de la contre-bande : viens déjeuner.

« Je t'avoue, ma chère Fanny, qu'un pareil récit, fait sur les lieux, bien que dans la bouche d'un paysan, avait quelque chose de sublime !

« Et comment se nommait ce jeune homme ? demanda vivement son oncle.

«—Pour son *vrai nom*, répondit Jacques, je ne l'ai jamais su, ni ma femme non plus ; mais, de son *petit nom*, nous l'appelions M. Octave.

«—Et il était Parisien ! exclamai-je.

«—Oui, mademoiselle ; il le disait, du moins. Au reste, ce devait être un monsieur bien riche ; outre qu'il était très comme il faut, car, lorsqu'il est parti, il m'a laissé une poignée de pièces d'or, avec laquelle j'ai acheté un champ tout auprès de not' chaumière.

« M. de Loisery piqua son mulet, nous traversâmes le pont et continuâmes notre route. Jacques sifflant une montagnarde, mon oncle rêvant je ne sais à quoi, et moi toute pensive de ce que je venais d'entendre.

« Au bout d'une heure, nous aperçûmes au-dessus de nos têtes une petite maison blanche à toiture de paille, bâtie au milieu d'un maigre bouquet de sapins et enrichie d'un petit jardin potager que clôturait une haie vive. C'était la chaumière de notre guide.

« Un grand chien noir et blanc, de l'espèce qu'on nomme braque d'Espagne, se mit à aboyer à notre approche, puis accourut sauter autour de son maître et se frotter à ses jambes.

« Aux jappements du chien, une femme et un enfant joufflu et les cheveux en broussailles, parurent sur le seuil de la cabane et vinrent à notre rencontre.

«—Bonjour, femme, dit Jacques, bonjour, *petiot*, voilà un monsieur et une dame qui veulent visiter l'ermitage et qui coucheront chez nous aujourd'hui.

« Je te fais grâce des détails de notre installation. On nous servit une omelette, un morceau de lard et un poulet de la basse-cour. Un grand feu fut allumé dans l'âtre, et nous commençâmes, mon oncle surtout, à savourer ce bien-être du *far niente*, cette douceur du repos absolu, que l'on ne goûte réellement qu'après une promenade pareille aux sept heures d'ascension que nous venions de passer.

« Après son dîner, M. de Loisery tira un sigare de sa poche, et me combla de joie adressant à notre hôte une question que je n'osais faire moi-même.

«—Eh bien ! demanda-t-il, votre Parisien fit-il réellement de la contrebande avec vous ?

«—Pardine ! répondit le montagnard, et même qu'il me donna encore un crâne échantillon de son savoir-faire.

«—Qu'est-ce donc ? m'écriai-je involontairement.

« Mon oncle me regarda en souriant.

«—Peste ! murmura-t-il, quel enthousiasme, ma petite curieuse ! Voyons, Jacques, contez-nous cela.

« Jacques nous demanda la permission d'allumer sa pipe et commença :

«—Le soir de ce fameux jour de l'ours, dit-il, nous descendîmes avec nos fusils jusqu'à la frontière de France, où nous trouvâmes des camarades qui passaient des châles de Lyon. Nous les accompagnâmes, sans être inquiétés par les douaniers, et à deux heures du matin nous étions de retour.

«—C'est fade, me dit le Parisien ; il paraît que les douaniers de Sa Majesté Sarde aiment à dormir.

«—Patience, lui dis-je, ce n'est pas toujours si commode. Précisément, huit jours après, nous revenions portant chacun un ballot de dentelles, et nous étions dans cette gorge que vous voyez là-bas au couchant....

« Et le doigt de Jacques nous montrait un vallon couvert de sapins, par la porte entre-bâillée.

«—Il faisait nuit comme dans un four ; pas de lune, pas d'étoiles. Mon chien allait en avant pour éventer le chemin, et nous marchions lentement, le fusil sur l'épaule, prêtant l'oreille au moindre bruit...

«—Ah ça, me dit le Parisien, si nous étions pris, que nous arriverait-il ?

«—Dame ! les galères ; à moins qu'une bonne balle en pleine poitrine ne nous dispensât de nous réveiller le lendemain.

«—Diable ! fit-il, va pour la balle, mais les galères !

« Juste au même instant Ralph revint au galop.

« Quand Ralph revenait ainsi, cela signifiait que le danger n'était pas loin.

«—Attention murmurai-je tout bas.

« Mais, quand le diable s'en mêle, voyez-vous, ça finit toujours mal. Nous entendîmes presque aussitôt les pas d'une troupe d'hommes et une voix qui disait : « Cherche, Fanor, cherche !

« Un jappement répondit à ces mots, et un chien s'élança dans notre direction ; en même temps Ralph se mit à grogner, quoique je l'eusse saisi au cou pour étouffer ses hurlements, et, pour comble de malheur, la lune se leva derrière les sapins et projeta sa clarté autour de nous.

« Avec son aide nous aperçûmes les douaniers ; ils étaient une dizaine, et venaient sur nous, guidés par leur maudit chien et les grognements du nôtre.

«—Ma foi ! monsieur Octave, dis-je au Parisien, nous sommes pincés, et il faut choisir des galères ou de la balle en question.

« Le Parisien réfléchit un moment.

«—Nous en tuerons bien quatre, me dit-il, mais les huit autres...

«—Les huit autres vous tueront.

«—Voilà justement ce qui ne doit pas être.

«—Alors nous irons aux galères.

«—Pas davantage. Obéis-moi en tout et par tout, et laisse-moi faire.

« Je n'eus pas le temps de répliquer, les douaniers nous ajustèrent et menacèrent de faire feu si nous ne nous rendions.

«—Nous nous rendons ! cria le Parisien.

«—Nous rendre ! exclamai-je.

«—Chut ! et obéis, me dit-il ; tu verras.

«—Alors, bas les armes ! continua le brigadier.

«—Qu'à cela ne tienne, voilà.

« Et il jeta son fusil à dix pas en arrière de nous.

«—Fais-en autant, murmura-t-il d'une voix impérieuse.

« Dame ! je l'avais vu à l'œuvre si gentiment le jour de l'ours, que je me confiai à lui et jetai pareillement mon fusil à côté du sien.

«—Maintenant, avancez à l'ordre, continuèrent les douaniers, et amarrez ce que vous avez.

«—Oh ! pas grand'chose, répondit M. Octave, en prenant son ballot et le mien et se dirigeant vers les douaniers qui nous tenaient couchés en joue ; voilà.

«—Je l'avais suivi.

«—Derrière moi, me glissa-t-il tout bas, derrière moi !

«—En nous voyant au milieu d'eux, les douaniers abaissèrent leurs armes et se contentèrent de saisir nos ballots :

«—Allons, les amis, dit le brigadier en faisant sonner complaisamment la crosse de son fusil, suivez-nous de bonne grâce.

«—Et nos fusils ? dit le Parisien, est-ce que vous les laissez là-bas ?

«—C'est juste, répondit le brigadier, je vais les prendre, moi.

« Le cercle qui s'était formé autour de nous s'ouvrit pour laisser passer le brigadier, et, comme nous avions pris une pose inoffensive, il ne se referma pas.

« Mais à peine le brigadier avait-il fait deux pas dans la direction des armes que nous venions de jeter que, plus prompt que la foudre, le Parisien s'était élancé sur lui, et, l'ayant terrassé, lui appuyait son poignard sur la gorge.

« Aussitôt, un moment étourdis, les autres gabelous voulurent se précipiter, mais le Parisien leur dit tranquillement :

« Un seul pas et je le tue !

« Feu ! hurla l'un d'eux en saisissant son fusil par la poignée...

« Mais il paraît que la pointe du stylet entra d'une ligne dans la chair du brigadier, car il s'écria d'une voix étouffée :

« Ne tirez pas, ne tirez pas !

« Au large ! me cria en même temps le Parisien, au large !

« Je compris le plan, et en deux sauts je me trouvai près de lui.

«—Mes bons amis, dit alors M. Octave, si vous voulez avoir votre brigadier intact, vous allez nous laisser avec nos ballots.

« Bah ! ricana l'un d'eux.

« Le terrible stylet entra d'une ligne encore, et le brigadier hurla d'une voix râleuse :

«—Laissez-les aller... laissez-les aller...

« Et notre devoir ? fit un récalcitrant qui n'avait pas les mêmes raisons que le brigadier pour être indulgent.

«—Je suis votre chef et je vous l'ordonne ! s'écria le brigadier... je prends la responsabilité... laissez-les partir.

«—Comme vous voudrez, dirent les douaniers.

«—Bien, fit le Parisien. Maintenant, continua-t-il en s'adressant à moi, va prendre nos fusils et file au plus vite.

«—Et vous ? m'écriai-je.

«—Moi ? me dit-il, tu vas voir.

« Il prit le brigadier à bras-le-corps, lui tenant toujours le poignard sur la gorge, s'en fit un plastron, et dit aux douaniers :

«—Maintenant, bonsoir, nous emmenons votre brigadier ou plutôt je l'emporte. Si vous faites un pas pour nous suivre, je le tue net et roide.

« Mais ce sang-froid commençait à exaspérer les douaniers.

« Feu ! feu ! cria de nouveau l'un d'eux.

« Comme vous voudrez, répondit le Parisien, c'est lui que vous tuerez et non moi.

«—Ne tirez pas ! ne tirez pas ! cria le brigadier d'une voix étranglée, mais vous, laissez-moi. Je ne vous suivrez...

«—Non, fit le Parisien, je ne te laisserai que lorsque nous serons à une bonne lieue de tes soldats et en bonne terre française.

« Il fallut en passer par là ; les douaniers s'assirent paisiblement en rond, et nous partîmes, moi portant les armes et les ballots, le Parisien marchant à reculons, son poignard sur la gorge du brigadier.

« Quand nous fûmes hors de la portée de leurs balles, nous poussâmes le douanier devant nous, et au coin d'un bois qui nous masqua tout à coup, nous nous mîmes à courir, activant à coup, de crosse la marche de notre prisonnier.

« A bout de deux heures, nous étions en France ; alors nous attachâmes le pauvre douanier à un arbre, laissant près de lui une gourde de genièvre et un morceau de pain, et nous allâmes attendre le jour dans un bois.

« Au jour, nous descendîmes au village des *Echelles*, où nous attendîmes la diligence de Grenoble à Chambéry. M. Octave ajouta à ses nom et prénoms qui étaient sur son passe-port les mots : *et son domestique* ; et le lendemain, nous étions de retour ici. Seulement, j'ai renoncé à la contrebande pour le reste de ma vie, et M. Octave, qui est demeuré huit jours encore avec nous, s'est contenté de tuer un autre ours, deux chamois et quelque perdrix blanches.

«—Ah ça, dit M. Loisery, quand Jacques eut terminé, c'était donc un démon, que ce jeune homme ?

«—Un démon ? fit la femme du chasseur, qui avait écouté sans souffler mot, ah ben oui ! par exemple ; il était trop beau garçon pour ressembler au diable ! et des mains fines, avec ça. Il a laissé un gant ici, que je ne pourrions pas mettre, quoique je soyons une femme, et une chemise qu'on n'en trouve pas souvent de pareilles !

«—J'aurais bien voulu voir ce gant et cette chemise, dis-je à mi-voix.

« La paysanne se leva, ouvrit un bahut et étala devant moi une magnifique toile comme en portent seuls les lions de notre boulevard de Gand ; puis elle me mit dans la main un gant jaune encore parfumé et portant la marque d'un magasin de la rue Vivienne.

« J'ai honte de te l'avouer, ma bonne Fanny. Mais l'histoire de cet homme élégant qui quitte un jour le boulevard Italien et son tilbury pour venir utter corps à corps avec des ours et des douaniers

produit sur mon esprit un effet inconcevable. Tu te souviens que lorsque nous étions au couvent, nous rêvions parfois d'amour... Si j'allais aimer cet homme ! Bon, voilà que je deviens folle ! Comme si l'on pouvait aimer un homme qu'on n'a jamais vu.

« Mon oncle est de retour, il est nuit close, je ferme ma lettre en t'embrassant, et je vais me coucher sur mon lit improvisé, afin de m'éveiller de bonne heure, et arriver sans trop de lassitude au mont Cenis.

«Adieu. »

(A continuer.)

LE VIEUX NOUVEAU.

Si nous cautions des modes de l'ancien temps !... Vous y consentez ? Très bien ! nous y voilà :

J'ai entendu, ce matin, une jeune femme mentionner dans la conversation, l'époque « où l'on ne portait point de crinoline »—et là-dessus, une petite fille de sept ou huit ans s'est écrié : « Qu'il doit y avoir longtemps de cela ! »

Ainsi va le monde. Personne ne songe au commencement des choses qui existent, et chacun croit qu'avant sa naissance il faut remonter bien loin pour rencontrer matière à intéresser l'esprit. C'est l'erreur de la petite fille, et c'est encore ce qui trompe nombre de personnes âgées. Mais où l'erreur est plus grande, c'est lorsqu'il est question de modes, car en fait de « modes » il n'est pas possible de préciser ce que les mots « anciennes » et « nouvelles » signifient—tant il y a de modes récentes qui sont tout de suite vieilles, et tant il y a de vieilles modes qui ne sont que le rajeunissement d'anciennes façons. La petite fille n'a pas vu commencer le règne des crinolines, il y a une vingtaine d'années, et elle s'en étonne, mais si on lui disait que ces sortes de cages avaient eu avant cela, à plus d'une reprise, la vogue et la défaveur du public, elle s'écrierait avec plus de vérité : il doit y avoir bien longtemps ! Oui, en effet, ça remonte loin !

* * *

Née du désir de plaire, la mode, cette capricieuse déesse de la frivolité, est un des sentiments les plus impérieux du cœur humain. Rien d'étonnant qu'elle soit devenue la reine du monde, et que devenue souveraine, elle veuille tout soumettre à son empire. Il faut parler, se chausser, vivre, se coiffer, chanter, se divertir et surtout s'habiller à la mode. On est arrivé à mettre « à la mode » jusqu'au pauvre bœuf, qui n'était pourtant pas fait pour cela.

Voyons un peu ce qui se passait dans le beau monde, il y a cent ans.

Sous Louis XVI, le costume des hommes en France fut un mélange de patrons empruntés à divers pays. Les couleurs des étoffes étaient généralement unies. Les noms qu'elles portaient, tels que

moutarde, boue de Paris, caca-dauphin, etc., nous donnent une idée des nuances qui composaient la variété de ces couleurs. La dernière nommée, fit scandale. Un extravagant, ainsi habillé des pieds à la tête, alla se montrer dans l'allée la plus fréquentée des Tuileries. Il fut entouré et hué par les promeneurs. Les gardes finirent par le pousser dehors. Cette grande allée des Tuileries avait été témoin, soixante ans auparavant, d'une dame de haute volée mise à la porte du jardin par deux Suisses... parcequ'elle avait eu l'effronterie de se présenter en ce lieu porteuse du premier panier (ancêtre de la crinoline) qui fit son apparition dans les places publiques de Paris.

Pour en revenir à la couleur caca-dauphin, lorsque l'on sut l'aventure du jeune élégant de tout à l'heure, tout Paris voulut en avoir et chacun en raffola.

La mode n'en fait jamais d'autres ! Vous vous souvenez de Parmentier qui, vers la même époque, cherchait, avec une persistance et une énergie admirables, à faire admettre la pomme de terre sur les tables françaises, et dont tous les efforts se brisaient contre la routine. Eh bien ! il obtint du roi, d'abord un champ assez vaste, au beau milieu de Paris, puis deux soldats, armés et équipés. Dans le champ il planta ses patates ; ensuite, lorsqu'elles furent avancées à point, il mit les soldats en sentinelle à chaque bout du champ avec ordre d'empêcher quiconque d'enlever les précieux tubercules. En secret, les soldats avaient reçu le mot de ne gêner personne. Alors, oh, alors ! voyant que c'était chose défendue, les parisiens firent des prodiges pour voler les patates et s'en régaler, ce qui leur réussit très-bien, comme vous le pensez. Voilà ce que peut faire et ne pas faire la mode.

* * *

Sous Louis XVI, les habits étaient très-courts. En revanche, les broderies abondaient et coûtaient très-chères. Les boutons surtout étaient excessivement coûteux. Voici ce qu'en dit un auteur français : « Une loi anglaise, établie dans l'intérêt de la fabrique des boutons de métal, condamnait à

L'amende tous ceux qui se servaient de boutons recouverts d'étoffe. Ce que nos voisins d'outre-mer subirent comme une dure contrainte fut accueilli chez nous ainsi qu'aurait pu l'être un perfectionnement utile à l'humanité. Ce fut peu que d'avoir des boutons ciselés, sculptés, émaillés, — tel porta sur son habit un musée de petits tableaux peints en miniature, tel autre un assortiment de pièces de curiosités. Le comte d'Artois, frère du roi, par la tête duquel passaient toutes les folles idées, eut un jour celle de se faire faire une garniture de petites montres arrangées en boutons. »

Lorsque Joseph II fit son voyage à Paris, comme il se promenait dans le quartier de la Halle avec un habit gris bourgeois fort simple, une femme lui cria : « Heureux le peuple qui paie vos boutons ! »

Bien longtemps avant cette époque, une conspiration avait été ourdie en Angleterre pour renverser le souverain, et les conjurés se reconnaissaient aux « boutons à quatre trous. » La mèche fut éventée, et les innocents boutons furent prohibés par un acte du parlement, ni plus ni moins. Selon la pratique anglaise, une loi n'est pas lettre morte pour être tombée en désuétude. Ce qui vous étonne peut-être, c'est que cette loi était encore en vigueur il y a sept ans, lorsque sur une poursuite intentée par un loustic contre un homme qui portait des boutons à quatre trous, le parlement fut invité à rappeler la loi que l'on croyait morte et qui ne l'était point du tout.

A propos de boutons, vous savez mieux que moi le nom de ce bon roi de France qui trichait au jeu, et qui pour lire plus facilement dans les cartes de ses adversaires avait imaginé de mettre à la mode de larges boutons d'acier poli dans lesquels se mirait le jeu de ses victimes. Assez ingénieux, mais pas honnête le subterfuge. Bassompierre, je crois, disait un jour tout carrément : « Sire, si vous n'étiez le roi, vous seriez pendu depuis longtemps. »

.

Sous Louis XVI, ou Marie-Antoinette, si vous l'aimez mieux, car nous allons jeter un coup d'œil sur le costume des femmes, la couleur la plus à la mode était *cheveux à la reine* ; la couleur *puce* lui succéda ou plutôt partagea par la suite la faveur publique. Un jour la reine entre chez le roi, vêtue d'une robe de taffetas de couleur brune. « C'est d'une robe de puce ! » dit le roi en riant. Le mot fait fureur ! Les dames veulent avoir du taffetas puce : Les fabricants n'y peuvent suffire. Bientôt, renchérissant sur cette folie, on divise et l'on subdivise les nuances. Il y a la nuance *jeune puce*, *vielle puce*, *ventre de puce*, *dos de puce*, *cuisse de puce*, *puce effrayée*, *puce endormie*.

On comptait près de trois cents façons de garnir les robes.

Les diamants étaient portés... devinez où... sur les pieds ! Le bas de la jambe d'une femme élégante devenait un véritable écrin. Les souliers, étroits et longs, ruisselaient de pierreries ; on les appelaient *venez-y-voir*.

Lisez la description suivante et dites-moi ce que vous en pensez — ou plutôt ne prenez pas la peine de me le dire, je le sais d'avance :

« Melle Dubé était dernièrement à l'Opéra avec

une robe de *soupirs étouffés*, ornée de *regrets superflus*, avec un fichu de *couleur parfaite* garni en *plaintes indiscretes* ; des *souliers cheveux de la reine* avec des *émeraudes en venez-y-voir* ; elle avait la chevelure *frisée en sentiments soutenus*, avec un bonnet de *conquête assurée*, garni de *plumes volages* et de *rubans d'œil abattu* ; le manteau, appelé *chat* était couleur de *gueux nouvellement arrivés*, et le mouchoir d'*agitation momentanée*. » C'est de l'année de grâce 1780, Saluons !

Où, saluons, mais de notre temps nous avons eu les *suivez-moi jeune homme* qui étaient des rubans flottants, et nous avons encore les satins couleur *gorge de nymphe émue* !

Le luxe dans lequel Marie-Anoinette entraîna les femmes de la cour est inimaginable. Elle ruina nombre de familles. Pour satisfaire à ce penchant de l'extravagance en matière de toilette la reine elle-même dut recourir au moyen vulgaire de faire des dettes en cachette, — et elle en fit pour des sommes énormes.

Le panier mesurait de sept à huit et jusqu'à neuf pieds de diamètre. L'immense robe qui le recouvrait était surchargée de nœuds, de coques, de bouquets, de guirlandes, de bandes, de mirais, de passementeries, de franges, de falbalas, de volants, de perles et de pierreries.

Aussi, le prix d'une robe semblable pouvait représenter une fortune. On a vu une grande dame, hors d'état de payer comptant une robe qu'elle avait commandée, l'acheter pour une rente viagère de six cents francs, autrement dit cent cinquante piastres par année tant que vivrait la fournisseuse !

.

La plupart des révolutions ne sont, de l'avis des sages, — et je suis de ceux-là, croyez-le bien, — que des caprices de la mode. Une forme de gouvernement fatigue, à la longue, autant et plus qu'une forme d'habit ou de chapeau. On renverse le gouvernement ; on change de ministres et de pardessus, et on croit que tout va mieux, que le monde est rajeuni, que nous avons tous meilleure mine. Le plus souvent c'est tristement drôle, voilà tout, car enfin plus tout cela change plus c'est la même chose qui revient.

Mais, quoiqu'on fasse ou qu'on tente de faire, la mode nous commande, elle nous domine et dicte ses arrêts. Écoutez le poète :

« La mode est un tyran, dont rien ne nous délivre.
« A son bizarre goût, il faut s'accommoder,
« Mais sous ses folles lois, étant forcé de vivre
« Le sage n'est jamais le premier à la suivre,
« Ni le dernier à la garder. »

Aussi ne voit-on rien de nouveau dans les modes. Tout est du vieux rajeuni. On parvient même à ramener d'antiques colifichets qui n'ont point réussi jadis pour avoir été trop sottement portés ou composés. Le sage s'en empare tout comme les autres mortels et en fait ses délices.

Si Marie-Antoinette régna sur la France par les modes qu'elle établit dans la toilette, il faut en tenir compte, en grande partie, à la célèbre Melle Bertin, connue de son temps sous le nom de *ministre de la mode*. Cette confectionneuse de robes et de jupons

avait fini par recevoir le salut de la reine elle-même lorsque Sa Majesté la rencontrait quelque part, et jusque dans les rues de Paris. Tous les mois, elle envoyait dans les cours et dans les grands châteaux de l'Europe, des poupées habillées à la dernière mode française. C'est sans doute l'origine des gravures que les modistes de Paris lancent aujourd'hui dans le monde, et qui — par parenthèse — enseignent aux Canadiennes à s'habiller à rebours du sens commun et des besoins du climat de notre pays.

.

Mais, je m'aperçois qu'il est temps de mettre ici le mot magique à *continuer*. Nous nous reverrons la semaine prochaine, et je n'oublierai pas les anciennes modes du Canada comme je l'ai fait aujourd'hui.

CHARLES AMEAU.

4 février 1973.

LE PETIT JESUS ET LA COLOMBE.

OU DEPUIS QUAND LES TOURTERELLES ONT UN DEMI-COLLIER BRUN SUR LEUR GORGE BLONDE.

Il y a bien des années que ces choses arrivèrent, car, à cette époque, notre Seigneur Jésus-Christ et son cousin saint Jean n'étaient encore que des enfants très-jeunes.

A cette époque, le petit Jésus ne savait pas qu'il fût le fils de Dieu, ni le petit St. Jean qu'il irait un jour prêcher dans le désert la venue du Messie; le petit Jésus n'avait encore fait aucun miracle, le petit saint Jean n'avait encore prononcé aucune parole de prédiction.

Et, à cette époque aussi, les colombes des bois n'avaient pas sur leur gorge blonde leur demi-collier brun qu'on y voit à présent.

Un jour donc, en la saison des blés mûrs et des nichées d'oiseaux, voilà que les deux petits cousins, Jésus et Jean, s'en allaient par la campagne, faisant paître d'ici et de là, aux bordures fleuries des chemins, l'agneau du petit saint Jean.

Pendant que la mignonne bête cabriolait, bêlait et broutait du bout de ses dents blanches, les enfants, aussi joyeux, aussi étourdis que l'agneau, riaient, chantaient, coupaient des fleurs, baignaient leurs pieds nus dans l'eau claire des ruisseaux et pillaient les fruits des buissons.

Ils s'amusaient ainsi en toute innocence, en toute paix, lorsque près d'eux vinrent à passer deux autres enfants qui se querellaient.

Le plus grand tenait attachée par un pied une pauvre colombe, qui, à chaque instant, prenait son élan pour s'enfuir, et qui se trouvait toujours arrêtée dans ses désirs de liberté.

L'autre lui disait :

« Pourquoi m'as-tu pris cet oiseau qui est à moi ? De quel droit l'aurais-tu ? Quelle peine t'es-tu donnée pour le saisir ? N'est-ce pas moi qui ai tendu le lacet où il est venu s'engager ? Tu me l'as ôté injustement : rends-le moi ! »

Le plus grand répliquait :

« Non, tu ne l'auras pas : je veux le garder. »

Alors l'autre ayant aperçu le petit Jésus et le petit saint Jean, leur dit :

« Mettez-vous avec moi contre celui-là qui a pris mon oiseau, et qui ne veut pas me le rendre. »

Le petit saint Jean dit :

« A quoi bon que nous t'aidions contre celui-là ? Il est bien plus fort que nous tous : il pourra nous battre, et garder tout de même l'oiseau. »

Et pendant que le petit saint Jean parlait, le petit Jésus était tout triste et songeur. Le petit saint Jean lui en demanda la cause.

Le petit Jésus répondit :

« Parce que je vois les pieds de l'oiseau tout meurtris et saignants. »

— C'est vrai ! — dit le petit saint Jean — la pauvre bête doit bien souffrir. Veux-tu que nous nous unissions pour contraindre ce méchant à lâcher l'oiseau ?

— Non ! nous ne serions pas assez forts — dit le petit Jésus — mais parlons-lui. » En s'adressant à celui qui tenait l'oiseau, il lui parla de la sorte :

« Regarde les pieds de l'oiseau saigner. Quel plaisir peux-tu avoir à le faire souffrir ainsi ? Que penserais-tu, toi, d'un homme qui te lierait par le pied, comme tu as fait à l'oiseau ? Tu dirais qu'il a un mauvais cœur. Ne laisse donc pas croire que c'est toi qui a un mauvais cœur. Rends la liberté à la colombe ; car elle a peut-être des petits qui l'attendent, et qui vont mourir. »

Alors celui qui tenait l'oiseau dit :

« C'est vrai !... Je vais rendre la liberté à la colombe ; car je n'ai pas un mauvais cœur. »

Aussitôt l'autre enfant cria :

« Non ! non ! Je ne veux pas ! je ne veux pas ! Cette colombe est à moi : je ne l'ai pas prise pour lui rendre la liberté. »

Mais celui qui tenait l'oiseau ne prêta nulle attention à ces paroles. Ayant détaché le lien qui était au pied de la colombe, il dit :

« Va, colombe, va rejoindre tes petits. »

Et il lui rendit la liberté.

Et la colombe commença à s'envoler à grands coups d'ailes.

Mais l'autre enfant, plein de colère, se baissa, ramassa une pierre qu'il lança de toutes ses forces contre la colombe qui s'envolait.

Et la pierre, en sifflant, s'en alla frapper la colombe qui tomba morte, la gorge largement ouverte par le coupant de la pierre.

Et quand il vit tomber la colombe, il alla la prendre, puis il vint la jeter aux pieds du petit Jésus, en disant avec une fierté méchante :

« Tiens ! la voilà ! rends-lui la liberté, à présent qu'elle est morte ! »

Le petit Jésus, se baissant pour ramasser la colombe, dit :

« Hélas ! il faudrait un miracle ! »

Et, comme il était baissé, il tomba sur ses genoux, et, restant agenouillé, il dit encore, en joignant ses mains et en regardant le ciel de ses yeux pleins de larmes :

« Oh ! si j'étais le bon Dieu ! »

Puis, comme il tenait la colombe, dont le cou pendait à moitié détaché, il l'approcha de ses lèvres et la baisa en répétant :

« Oh ! si j'étais le bon Dieu ! »

Et aussitôt, voilà que la colombe se remit sur ses pieds, regarda autour d'elle, ouvrit ses ailes et s'envola au ciel.....

Et les quatre enfants furent frappés d'étonnement, — le petit Jésus encore plus que les autres.

Quand les autres lui dirent :

« Es-tu donc le bon Dieu ? »

Il répondit joyeusement ébahi :

« Je ne sais pas. »

Mais, comme il achevait de faire cette réponse, les enfants entendirent un bruit d'ailes ; ils regardèrent et virent la colombe qui, volant dans un rayon de vive lumière, vint se poser sur le front du petit Jésus, et alors la colombe avait un demi-collier brun sur sa gorge blonde.

Et pendant que la colombe descendait sur le front du petit Jésus, les enfants entendirent une voix douce qui disait :

« Je suis le bon Dieu du ciel, et celui qui a ressuscité la colombe par son baiser est mon fils. »

Et ce fut depuis ce moment que le petit saint Jean sut que son cousin, le petit Jésus, était le fils de Dieu.

Et c'est aussi depuis ce moment qu'il y a sur la gorge blonde des colombes un demi-collier brun, en souvenir de la blessure que le baiser du petit Jésus a guérie.

COQUILLES.

FAUTES TYPOGRAPHIQUES.

Jacob Vernet publia à la Haye, en 1752 : *Lettres sur la coutume moderne d'employer le vous au lieu du tu*. Cet opuscule a été cité par Senebier dans l'*Histoire littéraire de Genève*, et par Ersch, dans la *France littéraire* ; sous le titre de : *Lettres sur la coutume d'employer les vins au lieu du thé*.

Une des fautes typographiques les plus célèbres est celle qui, d'un vers assez plat de Malherbe, dans son *Ode à Duperrier* :

Et Rosette a vécu ce que vivent les roses,
fit un vers charmant qui orne toutes les mémoires :

Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses.

Le compositeur, ignorant le nom de la fille de Duperrier, n'a pas peu contribué à la gloire de Malherbe. Peu de personnes lisent ses œuvres ; tout le monde connaît ce vers.

Mais que de bévues pour une faute heureuse ! A commencer par Robert Estienne, qui, dans la préface latine de son *Nouveau Testament grec* (1549), dit que pas une seule lettre n'y est mal placée, et, à cet endroit même écrit *pubres* pour *plures*. L'erreur est piquante et faite pour désespérer un imprimeur consciencieux.

Même chose arriva à Charles Crapelet, dans le *Télémaque* de 1796. Sur une épreuve corrigée

trois fois par lui, lue et relue cent fois, le mot *Pénélope* était écrit *Pélénope*, et ne disparut qu'au moyen d'un carton.

Ce sont là des inadvertances dont la portée n'intéresse que le plus ou moins de perfection typographique. Il en est d'autres dont la conséquence eût pu produire d'affreux résultats. En pleine Terreur, l'abbé Sieyès, corrigeant la copie d'un panégyrique dans lequel il défendait sa vie politique, vit ces mots, si terribles alors : J'ai *abjuré* la République, au lieu de : J'ai *adjuré*. « Malheureux ! dit-il à l'imprimeur, voulez-vous donc m'envoyer à la guillotine ? »

Un article du *Moniteur*, eut, dit-on, sous l'Empire, un résultat tout opposé à celui qu'en attendait l'Empereur. L'article, destiné à faire ressortir les avantages de la Russie avec la France, contenait cette phrase : « Ces deux souverains, dont l'union ne peut être qu'invincible. » A l'impression, les trois dernières lettres du mot *union*, mal fixées, glissèrent et il resta cette phrase si mal sonnante aux oreilles du czar : « Ces deux souverains, dont l'un ne peut être qu'invincible. »

Les éditions des *Mémoires* de Saint-Simon, antérieures à celles de M. Chéruel, sont remplies de fautes ; en voici quelques exemples : « Chamillart se fit adorer de ses ennemis. » C'est de ses *commis*

qu'il fallait dire. La différence est forte. — On chercherait en vain un sens à cette phrase : " Il n'y a personne qui ne le louât extrêmement mais sans louanges ; M. Marran fit mieux que pas un." Mettez un point après *extrêmement*, et ce galimatias prend le sens le plus simple. — Quel non-sens littéraire et quel contre-sens historique dans ces mots : " Le Roi, tout *content* qu'il était toujours, riait aussi." Une seule lettre à changer : tout *contenu*....

— Léopardi s'était occupé à recueillir les fragments des Pères de l'Eglise dont les œuvres sont perdues. Une notice latine envoyée sur ces papiers, après sa mort, à un recueil allemand, le *Musée du Rhin*, parlait de *Fragmenta SS. Patrum* ; l'imprimeur de Bonn mit *Fragmenta 55 Patrum*. Ce chiffre fut répété, et un *Manuel de littérature grecque* affirma que Léopardi avait réuni les fragments des œuvres perdues de cinquante-cinq Pères de l'Eglise.

— Voltaire mentionne, dans une de ses lettres, la mésaventure d'un avocat qui s'était écrié : " Le Roi n'a pas été *insensible* à la justice de cette cause." On imprima : *sensible*. Cette omission de deux lettres valut à l'homme de loi quelques mois de séjour à la Bastille.

— M. F. Didot s'aperçut un jour, au moment où l'on allait tirer une feuille d'une belle édition de Racine, qu'une erreur qui tournait au grotesque s'était introduite dans un vers fort connu d'*Iphigénie*. Un compositeur ignorant ou distrahit avait imprimé :

Vous allez à l'*hôtel*, et moi j'y cours, Madame.
Pour *autel*.

On eut tout juste le temps de réparer cette bévue.

On s'est amusé à recueillir un grand nombre de coquilles grotesques, journellement commises surtout dans l'impression des gazettes : Une société nombreuse réunie dans un *chapeau* (lisez *château*). — L'empereur du Mexique s'est *pendu* (pour *rendu*) à Cuernacava. — Des *chats* (*chants*) harmonieux. (Suivant Alph. Karr, le libraire Renduel a fait annoncer dans la *Presse* : les *chats* du crépuscule, par V. Hugo.) — Un pouvoir *inique* (unique). — On vient d'*empoisonner* (d'*empoissonner*) l'étang de.... — Les *organistes* anglais (*orangistes*).

Quelquefois, ce n'est pas à une distraction, mais au contraire, à une correction inintelligente, qu'on doit une de ces lourdes fautes qui seraient rangées plus justement parmi les bévues. Nous nous bornerons à en citer un exemple qui nous est personnel : Nous avons écrit, dans un article sur la condition sociale des écrivains du temps passé : " Ménage était domestique du cardinal de Retz, comme *Chapelain* du duc de Longueville, comme Sarrazin de la princesse de Conti." Le compositeur imprima : comme *chapelain*, avec un petit *c*, et le correcteur, venant après lui, crut éclaircir la phrase, préciser le sens et améliorer le style, en substituant de sa propre autorité, au mot *comme*, les mots : *en qualité de*. D'où il résulta ce chef-d'œuvre : " Ménage était domestique du cardinal de Retz, *en qualité de chapelain* du duc de Longueville."

1799. — Despaze, poète de Bordeaux, connu par des satires pleines de vigueur et d'acreté, avait eu l'intention de critiquer le peintre Dabos : son im-

primeur se trompa et mit un *u* au lieu d'un *a* ; de sorte qu'un autre artiste, nommé Dubos, vint lui demander raison. Il lui répondit que rien n'était plus juste, et reçut une balle dans la cuisse, qui le retint six mois dans son lit. Ce ne fut qu'après le combat qu'il expliqua à son adversaire cette faute d'impression. Il aurait pu d'un mot éviter un duel ; il ne voulut pas le dire, de peur d'être soupçonné de lâcheté.

On lit dans un *Traité d'histoire naturelle* :

" *L'auteur* (l'autour) est un oiseau de la famille des buses."

On attribue à tort au *Constitutionnel* une coquille qui appartient incontestablement à l'*Indépendance belge*. La trop libre traduction de : *Numero Deus impare gaudet* par : *Numero deux, impasse Gaudet*, a été commise dans une des correspondances insérées en 1848 dans le journal belge.

Un spéculateur, M. C....., dictait à un copiste une dépêche télégraphique pour la province. Voici comment le copiste l'orthographia :

" j'apprends à l'instant que désormais le *Crédit mobilier* aura 300 *sœurs*."

Cela voulait dire *trois censeurs*!

Cette naïveté rappelle une anecdote de même genre qui s'est passée en Algérie.

Il s'agissait de construire des fontaines dans une rue de je ne sais quelle ville. La chose étant du ressort des travaux publics, l'autorisation ministérielle était indispensable ; on la demanda.

Un expéditionnaire *expédia* la lettre, et formula en ces termes l'autorisation que le ministre signa sans la regarder :

" Construisez *qq.* bornes-fontaines dans telles rues."

Le maire de la ville prit au pied de la lettre l'avis ministériel et fit construire 99 fontaines : ce luxe extravagant n'a été réduit que récemment à des proportions plus rationnelles.

A propos de la guerre du Mexique, un grand journal de Londres annonçait que " le général Pillow et trente-sept de ses hommes avaient perdu la vie dans une *bouteille*." — *Bottle* (bouteille) pour *battle* (bataille).

Un homme portant un surtout brun comparaisait devant le tribunal de Marylebone ; il était accusé d'avoir dérobé un *bauf* de la table à ouvrage d'une dame. L'objet volé a été retrouvé dans la poche du prisonnier. — *Ox* (bœuf) pour *box* (cassette).

Un *rat* descendant la rivière entra en collision avec un bateau à vapeur et l'endommagea si sévèrement qu'on eut toutes les peines du monde à sauver les passagers. — *Rat* (rat) pour *raft* (radeau).

Le *Star* fait dire à M. Gladstone :

" La résolution prise par le ministère démissionnaire est un pas *maladroit*." — *Awkward* (maladroit) pour *onward* (en avant.)

Dans le *Times*, à l'époque de l'entrée de la princesse de Galles à Londres, on lisait cette annonce :

“Deux veuves à louer.”—*Widows* (veuves) pour *windows* (fenêtres.)

“Le général Backinoffkowsky fut trouvé mort avec un grand mot dans la bouche.” *Word* (mot) pour *sword* (sabre.)

Un autre journal de Londres faisant la description d'un combat entre les Polonais et les Russes, dit que “le combat fut terrible de part et d'autre et que l'ennemi fut repoussé avec un grand éclat de rire.” *Laughter* (éclat de rire) pour *slaughter* (carnage.)

Enfin, tout dernièrement, on lisait : “Un gentleman a comparu devant le tribunal de Mansion-House pour avoir mangé un cocher de fiacre qui lui demandait plus que le prix ordinaire.” *Eaten* (mangé) pour *beaten* (battre.)

On lit dans le *Journal des Débats* du 18 octobre 1866 : “Le préfet du Ministère vient de prendre, sur l'avis du conseil général, un arrêté pour retrancher le latin de la classe des animaux malfaisants et nuisibles.”

Espérons qu'encouragé par cet exemple, M. le ministre de l'instruction publique va retrancher le lapin du programme des études universitaires.

“La France vient de perdre un homme de rien,” pour : un homme de bien.—(*Journal des Débats*,—le lendemain de la mort de Laffitte.)

“Le conseil des monstres s'est rassemblé,” pour : le conseil des ministres.—*Moniteur*.

“Le vieux continué,”—pour : le mieux continué.” (*Même journal*,—pendant la dernière maladie du prince Jérôme.)

“Les Français eurent beaucoup à souffrir des fièvres des marais Pontins.”—NORVINS, *Histoire de Napoléon*.

Cette phrase avait d'abord été déchiffrée comme il suit, par un compositeur :

“Les Français eurent beaucoup à souffrir des fièvres des marais de Pantin.”

Sans être aussi nombreuses que les coquilles de noix ou les coquilles de mer, les coquilles d'imprimerie abondent et plusieurs sont fort curieuses. Que dites-vous de celle-ci que j'ai trouvée dans un magnifique volume illustré, coté 30 fr. ? “Le Vésuve lançait des raves” pour “laves.”

M. Guizot avait dit dans un discours : “Accordez-moi un peu d'attention, je suis au bout de mes forces.” Le lendemain, un journal (était-ce erreur ou malice ?) lui faisait dire : “Je suis au bout de mes farces.”

Mgr. Dupanloup, dans l'oraison funèbre du général Lamoricière, avait parlé de l'état des consciences. La *Gazette du Midi* imprima : l'étui des consciences.

Le *Charivari* a relevé dans le *Journal de Constantinople* une plaisante coquille : “On le voit, dans ce journal, l'asthme de M. de Lesseps va bien.” *Asthme* pour *isthme*.

Tout récemment, un journal engageait les actionnaires de je ne sais plus quelle entreprise à se rendre

au piège de la société. L'étourdi voulait dire au siège.

La reine des coquilles doit être celle dont parle l'*Illustration* : M. X. avait écrit deux volumes sur le traitement des aliénés. Le second volume se terminait par une citation du Dr. Pinel. M. X. ayant remarqué à l'épreuve que cette citation manquait de guillemets, écrivit au bas de la dernière page : *Il faut guillemetter tous les alinéas*. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en lisant, quelques jours après, en belles italiques, cette phrase qui terminait son ouvrage : *Il faut guillotiner tous les aliénés*. Il bondit, pâlit, et fut presque fou pendant vingt-quatre heures.

—Voici, au courant de la plume, des coquilles relevées dans les faits divers, annonces, feuilletons, premiers-Paris des journaux, pendant une seule semaine.

—Par *dérision* (décision) en date du...M. X.... a été nommé, etc.

—M. Z. est *risible* (visible) tous les jours, de deux à quatre heures.

—M. *** continue à orner son nom de la particule, malgré la loi sur les pitres (titres.)

—M. Y. assistait à la fête et portait ses décorations en *sauteur* (sautoir.)

—On annonce la mort de M. X....., qui a *brillé* (brillé) pendant vingt cinq ans dans le barreau.

—Ce régiment compte un assez grand nombre d'*enragés* (engagés) volontaires.

—La santé de Mme. X....., qui avait donné des inquiétudes à ses amis, s'est beaucoup améliorée. Elle commence à se *laver* (lever.)

—Le célèbre professeur X..... est mort subitement pendant qu'il *mangeait* (rangeait) sa bibliothèque. C'était un homme de rien (bien,) connu par sa *rapacité* (capacité.)

—A la vue de l'assassin, la jeune fille *s'épanouit* (s'évanouit.)

—Un arrêté de maire :

A partir du 17 de ce mois, les habitants seront tenus d'écheniller les *pompiers* (pommiers.)

Les comptes rendus des journaux belges émailent volontiers de coquilles les discours des Chambres.

Un orateur commence :

“Messieurs les *dépités* (députés.)”

Un autre s'écrie :

“Ah ! ça, *voyous* ! (voyons.)”

Il s'agit d'une réception. Le plus grave des journaux dira d'un immortel :

“M. X..... a gardé pendant toute la cérémonie un visage *impossible* (impassible.)”

Un autre : “Les fonds ont été *volés* (votés) par la Chambre.”

Je trouve dans une édition, d'ailleurs très correcte, des *Œuvres de Gilbert*, un nouvel exemple de ces fautes typographiques qui désespèrent les éditeurs et gâtent le meilleur ouvrage.

Au beau milieu de ses adieux pathétiques à la vie et à la nature, le poète,—je veux dire l'imprimeur,—s'écrie :

Au *baquet* de la vie infortuné convive,

Dans un article de Jules Janin, qui allait passer à l'*Indépendance belge*, l'auteur, parlant de Baden, avait dit de M. de Bénazet, le fermier des jeux, qu'il était de fait le roi des eaux de Baden.—Un correcteur belge, trop instruit, corrigea et fit dire à Janin que M. Bénazet était le grand duc des eaux de Baden. La moitié de l'édition fut tirée avec cette balourdise.

Le journal de Caen, *le Haro*, rendant compte du banquet offert en 1842 à M. Guizot, par les électeurs de Lisieux, disait :

“ Une foule immense emplissait l'amphithéâtre. L'illustre homme d'Etat prend place au milieu des *gredins*, et est aussitôt accueilli par les plus *vils* applaudissements.”

On écrivait de Carpentas à un journal :
“ Notre ville est dans la désolation : les pauvres ont *pendu* leur meilleur ami, M. Anastase de W.”

Une bien jolie coquille est celle que les habitants de Bourg-en-Bresse découvrirent un matin dans leur *Moniteur* local.

C'était en 1846 ou 1847, le préfet de l'Ain entra en convalescence après une longue maladie, et la feuille départementale s'empessa d'annoncer en ces termes la bonne nouvelle :

“ Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que M. le préfet va beaucoup mieux. L'appétit est revenu, et avec beaucoup de *foins* notre digne administrateur aura bien vite repris ses forces.”

ORIGINE DU GOD SAVE THE QUEEN.

Savez-vous quelle-est elle l'origine de l'air national de la Grande Bretagne : *God save the Queen*.

Le fait est assez original, et assez important, pour intéresser nos lecteurs.

L'Angleterre doit le *God save the Queen* à la France, et voici comment.

Un jour, Mme de Maintenon avait exprimé le désir d'avoir un beau cantique, paroles et musique, pour le faire exécuter par les demoiselles de la maison royale de Saint-Cyr, toutes les fois que le roi Louis XIV entrerait dans la chapelle. Le désir de Mme de Maintenon fut bientôt satisfait, et, lors d'une prochaine visite de Louis XIV à Saint-Cyr, les demoiselles chantèrent le cantique suivant mis en musique :

Grand Dieu, sauvez le roi !
Grand Dieu, vengez le roi !
Vive le roi !
Que toujours glorieux,

Louis victorieux
Voie ses ennemis
Toujours soumis !

Quelque temps après, l'illustre musicien Hændel étant en France entendit chanter à Versailles le cantique, accompagné d'un brillant orchestre. Il fut ravi de son effet puissant et majestueux, produit toutefois par des moyens bien simples.

Hændel obtint de la supérieure de Saint-Cyr la permission de copier l'œuvre musicale, et, de retour en Angleterre, il l'offrit au roi Georges Ier.

Or, qui avait composé cette musique ? — c'était Lulli. — Et qu'a-t-on fait, en Angleterre, du cantique des demoiselles pensionnaires de la maison de Saint-Cyr ? On en a fait le chant de bravoure, l'air *national* de l'Angleterre, le fameux *God save the Queen*

EXPOSITION DE CHATS.

Une exposition curieuse de trois cents chats vient d'être faite au Palais de Cristal, Londres. Ces trois cents spécimens étaient empruntés à toutes les zones zoologiques.

Un de ceux qui ont le plus attiré l'attention appartient à la classe de chats sauvages et hybrides qu'on nomme chats-tigres. Il venait de Santos, Amérique du Sud. Les chats mouchetés ordinaires y guraient en grand nombre. Si l'on en juge par les

prix auxquels ils étaient cotés, ils avaient, aux yeux de leurs propriétaires, des qualités bien rares. Quelques-uns étaient marqués jusqu'à 1,000 liv. sterl. (25,000 fr.) Il y en avait un de 500 liv. st., un autre de 200 liv. st. ; plusieurs de 100 liv. st. ; enfin une foule d'autres à 10 liv. st. On remarquait une famille de petits chats : l'un blanc, l'autre noir, avec la mère parfaitement blanche.

NOUVELLES DIVERSES.

La petite vérole exerce de grands ravages dans certaines villes des Etats-Unis. On sait que les américains craignent autant la picotte que tous les autres maux réunis ensemble; il paraît qu'à Boston, les autorités ont intimé aux compagnies de chemins de fer, d'arrêter au dehors de la ville les trains qui auraient passé dans des endroits où il se trouve des variolés.

La première locomotive mue par la vapeur aux Etats-Unis, fut construite en 1832. Depuis le nombre a augmenté avec une rapidité étonnante.

En 1870 seulement, il en fut construit 6,146, et en 1871 7,453. Un plus grand nombre furent probablement construites l'année dernière. En 1851, les recettes des chemins de fer furent de \$40,000,000; en 1861, de \$135,000,000 et en 1871 de \$745,000,000.

UN REMÈDE VIOLENT.—Voici un procédé médical que nous recommandons à la Faculté. Dans une ville du Slesvig, il y a quelques jours, un forgeron avait été atteint à l'œil gauche d'une paillette de fer qui s'était fixée dans l'intérieur de l'organe. Il souffrait horriblement. Il se rendit chez un médecin qui, malgré tous ses efforts, ne put enlever la paillette. Le forgeron était au désespoir; il se tortait comme un damné.

—J'aurais encore un moyen à tenter, lui dit le médecin, un moyen sûr; mais il y va pour vous, peut-être, de la vie; et je ne l'emploierai qu'autant que vous me signerez un certificat d'adhésion pour mettre à couvert ma responsabilité.

Le forgeron signa le certificat.

Alors, le médecin lui passa au cou une corde à nœud coulant et le pendit à une des patères de son cabinet.

Au bout de quelques instants la pendaison produisit son effet: la face du patient se congestionna, sa langue tuméfiée émergea du fond de sa gorge, et ses deux yeux sortirent de leur orbite. La paillette de fer se montra alors à découvert; le médecin la fit sauter d'un coup d'ongle. Il était temps; un dernier râle annonçait que le pendu allait expirer.

Couper la corde, rappeler l'homme à la vie et le mettre sur ses pieds fut l'affaire d'un instant. Le paysan porta aussitôt la main à son œil; il ne souffrait plus, c'était pour lui comme un rêve, il avait été réellement opéré sans douleur. Il se retira en comblant son sauveur de bénédictions.

C'est la première cure de ce genre qui se soit faite en Slesvig et probablement en tout autre endroit du monde! Il est vrai qu'on rencontrerait peut-être difficilement un médecin aussi hardi et un malade aussi courageux.

LES SANGLIERS EN SUISSE.—Les sangliers ont commis de telles déprédations dans un des cantons de la fédération helvétique, que le gouvernement suisse a offert une prime dans le but de favoriser leur extermination. Pour les sangliers pesant moins de 100 lbs., 40 frs. seront payés, et pour ceux qui pèseront plus de 100 lbs., 50 frs.

Un journal donne les curieux détails que voici sur l'industrie des cols de papier, qui est montée sur une si grande échelle à New-York. Cent cinquante

millions de cols en papier sont usés tous les ans, seulement dans les Etats-Unis, et la statistique montre que ce nombre s'augmente rapidement, en même temps que la fabrication se perfectionne.

Les faux-cols de papier sont de deux sortes: en papier et toile combinés et en papier seul. Le papier dont on se sert est fait avec les meilleures matières premières et moulé en feuilles blanches.

La rame pèse 55.7 kilogrammes. Ce papier est envoyé à l'atelier de vernissage, où il reçoit une légère couche de brillant, puis il est placé dans des châssis chauffés à la vapeur; on ne le retire que lorsqu'il est tout à fait sec. Ce travail se fait entièrement à la main; le vernis s'applique avec une brosse ordinaire.

Le papier reçoit ensuite le gaufrage qui lui donne l'apparence de la toile. A cet effet, on met entre les feuilles des morceaux de mousseline ayant exactement les mêmes dimensions, de manière que le papier et la mousseline alternent régulièrement. Lorsque quatorze ou quinze feuilles sont ainsi superposées, on fait passer le tout entre des rouleaux d'acier, dont l'action suffit pour imprimer sur le papier le dessin du linge. On obtient ainsi un fac-simile très-exact.

On polit ensuite chaque feuille séparément en la passant sur des brosses qui ont un mouvement circulaire très-lent. Puis le papier est envoyé à l'atelier de finissage, où les faux-cols sont découpés d'un seul coup au moyen d'emporte-pièces en acier. On met sous une presse environ 800 feuilles, l'emporte-pièces par dessus, et l'on fait tourner le volant. L'opération se fait d'un seul coup, et les cols sont terminés, sauf les boutonnières et le moulage.

A une extrémité de l'atelier se trouvent de grands rouleaux de mousseline empesée, dont on devinerait difficilement l'usage au premier abord.

Cette mousseline est coupée en petites pièces elliptiques; on colle une de ces pièces au milieu et aux endroits où doivent se trouver les boutonnières, de façon qu'elle ne se déchirent pas, si le col devenait humide par la transpiration. Une machine très-ingénieuse place des petites pièces d'étoffe, découpe les boutonnières, fait l'imitation du piqué au bords des cols, et y imprime le numéro de la grandeur. Tout cela se fait en un seul mouvement.

Dès que les cols sortent de cette machine, ils reçoivent le moulage nécessaire pour qu'ils s'appliquent bien sur le cou.

L'appareil qui exécute ce travail fonctionne avec une rapidité étonnante, et qui n'a d'égale que la vivacité avec laquelle les ouvriers mettent les cols par la douzaine dans les boîtes. Chaque ouvrier emballe 20,000 cols par jour. Enfin la dernière opération consiste à étiqueter les boîtes et à les classer par grandeur.

Les cols qui contiennent de la toile sont un peu plus chers que ceux qui sont tout en papier. Ils se fabriquent de la même manière, mais l'opération du gaufrage est inutile, une légère mousseline étant collée à la surface extérieure. Les manchettes et les devants de chemises en papier se fabriquent d'une manière analogue, au moyen d'emporte-pièces de formes convenables.

INTRODUCTION

DE LA

LECTURE sur les ZOOPHYTES INFUSOIRES du CANADA.

(Suite et Fin.)

Les mêmes animalcules se rencontrent dans les déjections des personnes atteintes de Dyssenterie, ou de Diarrhées accompagnées de violentes coliques, provenant de la décomposition des matières saburrales contenues dans le tube digestif qui, produisant alors une vive irritation et provoque la diarrhée.

Les eaux des mâres et des marais, en s'évaporant ou se desséchant, laissant dégager dans l'atmosphère, une quantité énorme de microzoaires et de microphytes. Ces miasmes délétères poussés par les vents, s'envolent dans des régions très éloignées des lieux qui les ont vus naître. Alors, malheur aux personnes qui seront exposées à respirer ces miasmes; car, elles contracteront, soit le Typhus, la Dyssenterie ou les Fièvres malignes, etc., etc. Par une série d'expériences faites au-dessus des mares contenant des substances en état de décomposition putride, et opérant au moyen d'un bocal rempli d'eau, et de glasse cencassée; par ce procédé, la vapeur d'eau contenu dans l'air, et renfermant tous les corps étrangers dégagé du marais ou des eaux croupissantes, viennent se condenser avec la vapeur d'eau sur les parois du bocal. Cette eau examinée au microscope contenait les mêmes microzoaires et microphytes que les eaux au-dessus desquelles elles avaient été recueillies. En outre des substances organiques contenues dans ces eaux croupissantes, ils se trouvaient des corps étrangers à ces lieux, tel que des sporules d'algues, de champignons, et de plusieurs autres plantes parasites appartenant à la nombreuse classe des cryptogames; à ces différents végétaux se trouvaient réunis des Bacillariées et Diatomacées, tel que *Gonphonema elongatum*, *Navicula fulva*, etc., etc.; des particules minérales se trouvaient mélangés aux substances organiques; parmi ces particules minérales mélangés aux substances organiques; j'ai pu reconnaître le quartz, le feldspath, le pyroxème, le mica, le carbonate calcaire, l'alumine, l'amphibole, etc., etc.

Un jour d'été, ayant renfermé, dans un appartement clos; des vases contenant des substances animales et végétales en état de décomposition, je condensai, deux jours après, la vapeur d'eau de cet appartement, par le procédé ci-dessus indiqué, et j'obtins les mêmes animalcules que ceux contenus dans les vases à matières putrides. Les animalcules que l'on trouve dans cette vapeur d'eau condensée par le froid de la glace fondante, c'est-à-dire de 32°. Farh. sont dans un état de mort apparente ou plutôt dans un état d'immobilité complète que les micrographes appellent animalcules immobilisés. Cette immobilité n'est que temporaire; car, au bout de quelques heures, si on élève la température, ils reprennent bientôt leur mouvement ordinaire. Ces animalcules peuvent supporter un froid considérable sans périr. Pendant le mois de Janvier 1855, j'exposai un vase rempli de vibrioniens à une température moyenne de 15°. Farh, audessous du point de congélation,

cette exposition fut prolongée pendant huit jours de suite, après quoi je replaçai le vase dans un appartement tempéré ou bientôt la liquéfaction s'opéra. Lorsque le liquide eut atteint une température de 65°. Farh, les vibrioniens reprirent leurs mouvements habituels.

CONCLUSION.—1e. On voit par ce qui précède, que ce sont les vibrioniens parmi la classe des Infusoires, qui sont les premiers animalcules que l'on rencontre dans tous les liquides ou fluides contenant en suspension des matières animales ou végétales en état de décomposition. 2ème. Que ces animalcules sont vénéneux pour les infusoires qui vivent dans les eaux non corrompues, c'est-à-dire qui ne contiennent pas de substances végétales en état de décomposition putride. 3ème. Que les eaux croupissantes des mâres et des marais, dégagent, en s'évaporant ou en se desséchant, une quantité énorme de vibrioniens ou autres substances de la nature des algues et des champignons que les vents emportent à de grandes distances. 4ème. Que les personnes qui respirent en trop grande quantité les animalcules provenant de ces eaux croupissantes, peuvent contracter, soit le Choléra, le Typhus, les Fièvres malignes, etc., etc. 5ème. Que l'extrême ténuité de ces Infusoires facilite leur absorption par la peau, et sur tout par les voies respiratoires qui, les introduisant dans le torrent de la circulation, et les transportent ainsi dans toute l'économie animale. 6ème. Que ces infusoires, une fois introduits dans le système, agissent à la manière des poissons septiques. 7ème. Que l'économie fait de puissants efforts pour se débarrasser de ces êtres nuisibles; ce qui fait qu'on les trouve en abondance dans la plupart des sécrétions, surtout dans les urines, dans le fluide de la transpiration et les déjections des malades. 8ème. Qu'il est dangereux de s'exposer aux émanations des déjections des malades atteints du Choléra, du Typhus, des Fièvres malignes ou de la Dyssenterie, etc., etc.; car, les miasmes qui se dégagent de ces matières pudrides peuvent infester toute une fosse, et communiquer les maladies ci-dessus mentionnées, aux personnes qui auraient l'imprudence de s'y exposer; de plus, il est nécessaire que les déjections de ces malades demeurent le moins possible dans les appartements qu'il habite, car ils infesteraient l'air et le rendrait dangereux à respirer, tant pour le malade lui-même que pour les personnes qui habitent avec lui. Dans ces cas, au lieu de jeter les déjections dans les lieux d'aisance, comme on le fait ordinairement, il faudrait enterrer de suite ces matières dangereuses, afin que les miasmes qui s'échappent ne puissent répandre la contagion dans les environs, et même quelque fois très-loin des lieux d'où ils émanent, quand ils sont poussés par les vents. 10ème.

DR. J. A. CREVALENT

Naturalist

Montréal, rue Bonsecours, No. 44.

1 et 2.—DEUX TOILETTES DE PROMENADE.

1. Cette toilette, en popeline, se compose d'une jupe brun foncé, plissée jusqu'à mi-hauteur, et d'une tunique ainsi que d'un corsage brun clair. La tunique, bordée d'un velours brun foncé de 1½ pce. de largeur et d'une frange torse, même nuance, est relevés des côtés. Le corsage, faisant pointe derrière, se termine par deux basques devant et reste ouvert sur un gilet en velours brun, fixé en dessous des devants, encadrée d'un velours assorti. Chapeau en velours brun, garni de ruban gros grain et d'une plume frisée, de deux teintes brunes.

2. La robe en cachemire réséda foncé, se termine par un volant froncé de 14 pcs. de largeur, surmonté d'un d'un petit volant pareil de 5½ pcs. et d'un beuillonné de 5½ pcs. de largeur. Le paletot, en molleton blanc, à longues basques bouffantes derrière, est orné de poches et de revers en velours noir, sur lesquels sont posés des boutons de satin noir. Chapeau en velours réséda, garni de ruban moiré assorti et d'une rose-thé à longue traîne.

Nos. 3 et 4.—Le patron sera donné dans un prochain numéro.

Peletot en drap bleu marin pour jeune fille.—Fig. 10a, fig. 15 à 18, fig. 10b, 15a à 18a et 18b. Le paletot est liseré tout autour de satin noir et orné sur le dos d'un gland. Les revers et les parties formant le gilet, sont en velours noir et doublés de taffetas; un liseré de satin borde le revers. Le gilet ferme à l'aide de crochets et d'œillets. On coud le gilet en dessous des devants suivant la ligne N—X, et après avoir posé les revers sur les petits côtés, on assemble toutes les parties, en rapprochant les lettres pareilles. Les revers se trouvent indiqués

par une ligne sur la fig. 16. On fait un petit pli au dos et aux petits côtés et l'on fixe les glands et les boutons. Le col se monte depuis c—d. Les manches, que l'on prépare d'après les fig. 7 et 8 se complètent par une petite sous-manche, fig 3.



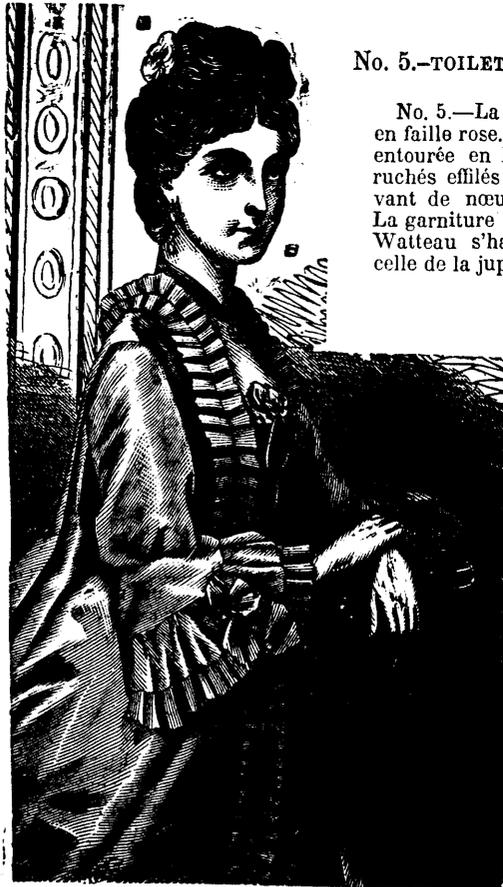
Nos. 1 et 2.



No. 3.



No. 4.



No. 5.—TOILETTE DE SOIRÉE.

No. 5.—La toilette se fait en faille rose. La jupe est entourée en bas de quatre ruchés effilés et garnie devant de nœuds rose clair. La garniture de la tunique Watteau s'harmonise avec celle de la jupe.



No. 6.—TOILETTE DE SOIRÉE.

Robe en popeline de soie réséda, recouverte d'un fichu plissé, formant ceinture à basques en faille réséda. Ce fichu est garni d'un double rang de petite guipure noire et d'une haute guipure aux basques et aux mancherons. Les manches justes de la robe sont terminées par des manches plissées, pareilles au fichu. Peigne en écaille..

Fig. 5.

Fig. 6.



Fig. 7 et 8.

Nos. 7 et 8.—PALETOT "MADELEINE" POUR FILETTE DE 9 A 10 ANS.

Le paletot, en drap gris, est bordé tout autour de petit-gris. Les deux gros piis de la basque du dos sont cousus sur le pardessus; leur naissance se cache sous deux rosaces en passementerie.

EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

L'enfer est pavé de bonnes intentions.
L'an—fer épave—haie de bonnes—in—Temp
scie on.

RÉBUS.

